



COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER
ALOUETTE NORD -GRANDE BRUÈRE
13 octobre 2026

Début de la séance : 19h00

Présents : 45

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant les élus ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

Monsieur le Maire rend hommage à Marie-Thérèse LEBLEU, ancienne présidente du Conseil de quartier, qui, avec toute sa gentillesse et sa générosité, a œuvré pour le quartier et en assurait une bonne représentation. Il informe qu'il envisage de proposer au conseil municipal de décembre que le passage qui n'est pas encore nommé se nomme « passage Marie-Thérèse LEBLEU », sous réserve de l'accord de la famille.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer des sujets qui préoccupent les habitants :

- **Redémarrage des démocraties locales** : Monsieur le Maire souligne que cette séance marque le redémarrage des instances de démocratie locale dans le cadre du nouveau mandat.
- **7^e édition** : il précise qu'il s'agit de la dernière édition de cette démarche, qui revêt un caractère particulier.
- **Remerciements** : Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur participation aux échanges.

Monsieur Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et mobilités et à la Vie de la cité, présente les sept conseils de quartier de la Ville.

Il présente également plusieurs projets réalisés à l'initiative des conseils de quartier :

- Quartier Vallée Violette – Inauguration du square du Bellay
- Quartier Joué centre : Installation d'une borne textile et d'une corbeille de propreté rue de Chantepie au niveau de La Grange – Caches bacs rue Descartes et Boulevard Jean Jaurès
- Quartier Morier – organisation d'une fête de quartier
- Quartier Le Lac : Création d'un terrain de pétanque et pose d'une boîte à livres square Georges Carpentier
- Quartier Rabière : Pose de deux tables de pique-nique Parc de la Rabière
- Quartier Joué sud : Plateau surélevé au carrefour Bois Bonnevie, des routes de la Vieille Carte et de Saint-Léger

Monsieur CAMPOS, Président du conseil de quartier, souhaite remercier sincèrement les personnes présentes. Il souhaite également avoir une pensée particulière pour Marie-Thérèse LEBLEU en reconnaissant son investissement et le temps consacré à son quartier. Il remercie également les membres du bureau et souhaite saluer celles et ceux qui ont contribué à son histoire. Monsieur CAMPOS se présente personnellement aux participants. Il présente ensuite à son tour le conseil de quartier et les projets réalisés en 2025-2026.

PROJET REALISES :

- Plantation d'arbres fruitiers Square Mabilat et installation d'une aire de fitness.
- Dénomination du Square Jacqueline Auriol – reprise de la voirie + marquage du stationnement – réfection de la rampe et pose d'un banc.

- Installation d'une boîte à livres Square Nungesser et Coli rue Maryse Bastié.
- Installation d'une boîte à livres Square de la longère des Grands Chênes.

Monsieur le Maire a repris la parole pour présenter les travaux réalisés dans le quartier par la ville :

- Inauguration du frigo Solidaire
- Aménagement de l'allée des Sous-Bois, Vergers, Grands Chênes
- Opération « Ma rue, Mes plantes » allée du Verger

M. Le Maire informe que le diocèse a décidé de fermer l'église Notre Dame de la Paix et de la céder à une concession immobilière. Les projets de celle-ci ne convenant pas à la collectivité, il a donc été décidé de préempter le bien. Le projet reste à définir pour voir comment transformer la ville, avec l'appui du conseil de quartier.

M. Le Maire évoque également les travaux de la 2^e ligne de tramway et informe que les encombrements maximums vont s'arrêter d'ici quelques mois car les travaux de réseaux, qui sont les plus compliqués, touchent à leur fin. Il précise qu'une fois que le tramway sera en route, cela permettra d'avoir moins de passage de bus mais également d'améliorer la mobilité pour l'ensemble des riverains.

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Allée Fleurie	Aménagement voirie : La participante demande si l'allée Fleurie peut être aménagée comme l'a été faite celle des Sous-bois ?	Monsieur le Maire indique que le revêtement va venir, il n'y a pas de rue oubliée. Il précise que les aménagements de voirie correspondent à un plan pluriannuel, en fonction du budget alloué. Il précise également que certains habitants ne sont pas raccordés aux eaux pluviales et ne le veulent pas, ce qui représente une difficulté pour faire les travaux. Il indique qu'une relance va être faite auprès de la Direction du Cycle de l'eau de Tours Métropole.
Rue de l'Orée du bois derrière l'église	Aménagement urbain : La participante indique avoir écrit à la mairie pour faire part de son intérêt afin d'avoir un cabanon au ras de sa clôture.	Monsieur le Maire indique avoir bien pris en compte les demandes des riverains concernant le projet d'aménagement du site de l'Église. Il précise que le projet nécessite d'abord d'avoir une vision globale pour permettre de faire un projet immobilier en adéquation avec le quartier.
	Planification réunions : La participante signale que la réunion du conseil de quartier prévue le 30 octobre tombe pendant les vacances scolaires et n'est peut-être pas la date la plus appropriée pour permettre aux participants d'être présents.	Monsieur le Maire indique que les différents agendas respectifs sont parfois difficiles à faire coïncider. Il précise qu'une autre proposition va être étudiée.

Mme Dupuis	Aménagement urbain : La participante signale un problème avec l'arrêt de bus situé boulevard de Chinon, le long de la copro Grammont/Alouette. Elle indique que les personnes ont tendance à s'asseoir sur le grillage et que celui-ci est tombé sur des voitures qui ont été abimées. Elle demande s'il est possible de mettre à disposition de bancs à côté de l'arrêt de bus.	Monsieur le Maire remercie pour ce signalement qui concerne un arrêt important en termes d'usagers. Il indique que le sujet va être regardé avec Fil Bleu.
	Aménagement voirie : La participante demande si une date est prévue pour la réfection de la rue de la Croix Porchette (trottoir et route) et précise qu'elle a déjà effectué cette demande.	Monsieur le Maire rappelle que la réfection des rues fait partie d'un plan global. Il précise qu'un certain nombre de rues ont déjà été refaites et que cela représente chaque année 3.7 millions d'euros d'investissement pour les voiries (hors métropole). Il indique qu'il va venir voir sur place.
	Aménagement urbain : La participante s'inquiète de ne pas voir de construction démarrer derrière chez elle précisant qu'elle pourrait être intéressée par un appartement.	Monsieur le Maire indique que pour commencer les travaux, un certain nombre d'appartements doit avoir été vendu par le promoteur. Il précise que la promotion immobilière est en berne actuellement et que les taux augmentent. Il ajoute qu'un certain nombre de permis devient caduque aujourd'hui.
	Sécurité routière : La participante demande s'il est possible de faire une limitation de vitesse rue de la Bondonnière ?	Monsieur le Maire indique qu'il est toujours possible de le faire mais la difficulté réside surtout dans le respect de la part des automobilistes. Il précise que la police municipale passe régulièrement et qu'un certain nombre d'aménagements a été fait. Il indique que les personnes cherchent toujours un raccourci et que les applications d'itinéraires orientent vers des rues qui n'étaient pas usitées avant et deviennent, de fait, passantes.
	Risque incendie : Le participant demande si, au regard des incendies du Sud, un plan de prévention existe sur le bois des grands chênes ?	Monsieur le Maire indique qu'un audit a été fait sur l'ensemble des 40 hectares des bois de la ville. Il précise qu'un entretien régulier des bois est réalisé. Il remercie le collègue qui avait œuvré au moment du feu. Il indique également que la mairie écrit régulièrement aux riverains pour qu'ils entretiennent. Il précise que si la mairie

		entretient pour eux, elle est obligée d'aller au tribunal pour récupérer l'argent car les propriétaires ne veulent pas payer. Il indique également que l'état de notre réseau de bornes incendie est regardé. Il précise qu'une signalétique peut être mise tout en regrettant que ceux qui font ce genre de méfaits, ne lisent pas ces panneaux.
	Moustiques tigres : La participante demande s'il y a quelque chose à faire d'efficace contre les moustiques pour qu'on puisse profiter de nos maisons ?	Monsieur le Maire indique que les seules actions possibles sont contre la dengue et pas contre les moustiques. Il précise que c'est l'ARS qui gère. Lorsqu'ils interviennent, leur périmètre d'action est de 300m autour de la personne concernée. Monsieur le Maire regrette que la NR ait été dure avec la ville de Ballan alors qu'ils ont œuvré sur le sujet, notamment en travaillant en partenariat avec un universitaire.

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse **joue.proximite@jouelestours.fr**

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.

Date du prochain bureau :

Jeudi 5 novembre à 19h à l'Espace Alouette